



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E115019

VALABLE JUSQU'AU 04/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015  
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CAHORS

Siret : 750 461 857 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 407432890001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 407432890001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : FAURIE PLOMBERIE CHAUFFAGE

164 RUE GEORGES BIZET  
46000 CAHORS

Téléphone : 06 79 65 08 08

Portable : 06 79 65 08 08

Fax :

Site Internet : www.faurie-plomberie-cahors.fr/

E-mail : faurie46@orange.fr

Responsabilité légale :

FAURIE FREDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 01/02/2023           |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"    | 16/01/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 23/11/2023         |
| o Ventilation mécanique  | 23/11/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE  
109 RUE JEAN BART  
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.